

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 06958 Numéro SIREN : 490 864 790 Nom ou dénomination : Groupe BatiSanté
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2023 sous le numéro de dépôt 560

20 JAN. 2023

56

VACHON & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

VACHON & ASSOCIES

23, rue Lulli
75002 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Groupe BatiSanté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du comité de direction.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes. •

Paris et Paris-La Défense, le 4 avril 2022

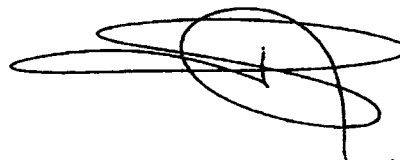
Les Commissaires aux Comptes

VACHON & ASSOCIES

A stylized signature consisting of a vertical line on the left, a horizontal line at the top, and a curved line on the right.

Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres

A signature consisting of several overlapping horizontal and vertical loops.

Sébastien Huet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2021

GROUPE BatiSanté

1. Table des matières

2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation
6.1	Référentiel comptable.....
6.2	Méthodes de consolidation.....
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....
7.1.	Écarts d'acquisition
7.2.	Immobilisations Incorporelles
7.2.1.	Marques et licences.....
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....
7.2.3.	Marques et portefeuille clients
7.3.	Immobilisations corporelles
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
7.5.	Immobilisations financières.....
7.6.	Stocks et travaux en cours.....
7.7.	Clients et autres débiteurs
7.8.	Disponibilités
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....
7.10.	Impôts différés
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées
7.12.	Provisions.....
7.13.	Reconnaissance des produits
7.14.	Contrats de location-financement.....
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels
7.16.	Résultat par action
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants
8.	Evènements significatifs de l'exercice.....
9.	Périmètre de consolidation
9.1.	Activité.....
9.2.	Informations sectorielles.....
9.3.	Liste des sociétés consolidées
10.	Comparabilité des comptes.....

10.1	Changements comptables	
10.2	Changements de méthode de consolidation	
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	
	Note 1. Écart d'acquisition	
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	
	Note 2. Immobilisations incorporelles	
	Note 3. Immobilisations corporelles.....	
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	
	Note 4. Immobilisations financières	
	Note 5. Stocks et encours de production	
	Note 6. Clients et comptes rattachés.....	
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	
	Note 8. Disponibilités	
	Note 9. Provisions	
	Note 10. Dettes financières et emprunts	
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	
	Note 11. Fournisseurs.....	
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	
	Note 13. Impôts différés	
	Note 14. Chiffre d'affaires.....	
	Note 15. Autres produits.....	
	Note 16. Achats consommés	
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	
	Note 18. Autres charges d'exploitation	
	Note 19. Impôts et taxes.....	
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	
	Note 21a. Résultat financier	
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	
	Note 22.b Charges exceptionnelles	
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice	
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat.....	
	Note 23.d Preuve d'impôt	
	Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition	
	Note 25. Événements Post clôture	
	Note 26. : Engagements Hors Bilan.....	

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2021.12	2020.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	56 891	6 271
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	35 774	6 188
Immobilisations corporelles	3	4 840	3 285
Immobilisations financières	4	5 489	361
Total actif immobilisé		67 220	9 917
Stocks et en-cours	5	2 415	1 086
Clients et comptes rattachés	6	25 134	12 853
Autres créances et comptes de régularisation	7	6 825	4 209
Disponibilités	8	12 633	14 837
Total actif circulant		47 007	32 985
Total de l'actif		114 227	42 902
PASSIF			
Capital		23 854	21 004
Primes liées au capital		9 581	116
Réserves		(49 884)	(52 561)
Résultat de l'exercice		2 456	2 677
Total capitaux propres		(13 994)	(28 765)
Provisions	9	6 319	4 411
Emprunts et dettes financières	10	93 592	48 642
Fournisseurs et comptes rattachés	11	7 562	4 681
Autres dettes et comptes de régularisation	12	20 748	13 932
Total dettes		128 221	71 667
Total du passif		114 227	42 902

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2021.12	2020.12
Chiffre d'affaires	14	57 700	50 433
Reprises sur provisions d'exploitation		674	345
Autres produits d'exploitation	15	926	689
Produits d'exploitation		1 599	1 034
Achats consommés	16	(5 197)	(4 203)
Autres charges externes	18	(8 692)	(7 411)
Impôts et taxes	19	(1 107)	(1 311)
Charges de personnel	17	(31 577)	(28 640)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(1 939)	(1 842)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(1 652)	(793)
Charges d'exploitation		(50 163)	(44 101)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		9 137	7 367
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	24	(1 793)	(1 851)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		7 343	5 716
Résultat financier	21	(1 797)	(1 369)
Résultat courant avant impôts		5 547	4 347
Résultat exceptionnel	22	(1 307)	61
Impôt sur le résultat	13 & 23	(1 784)	(1 732)
Résultat net des sociétés intégrées		2 456	2 677
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe		2 456	2 677
Nombre d'actions BAI		23 854	21 004
Résultat par action		0,067	0,067
Résultat par action dilué		0,053	0,088

Les flux d'activité mentionnés au compte de résultat ci-dessus correspondent à une période de 12 mois pour l'ensemble des entités du périmètre de consolidation

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES
Solde au 01.12.2020	21 004	116	(53 405)	843	(31 442)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			843	(843)	
Part du Groupe dans le résultat				2 677	2 677
Solde au 31.12.2020	21 004	116	(52 561)	2 677	(28 765)
Affectation du résultat de l'exercice n-1			2 677	(2 677)	
Augmentation du capital	2 850	9 465			12 315
Part du Groupe dans le résultat				2 456	2 456
Solde au 31.12.2021	23 854	9 581	(49 884)	2 456	(13 994)

Le capital de Groupe BatiSanté est constitué de 23 853 683 actions entièrement libérées au 31 décembre 2021.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2021.12	2020.12
Résultat net total des sociétés consolidées	2 456	2 677
Elimination des amortissements et provisions	4 993	3 442
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	133	(163)
Impôts différés	(133)	(331)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	729	671
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(2)	78
Elimination des dividendes reçus	(3)	(3)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 172	6 371
Variation du stock de marchandises et des produits finis	(261)	(101)
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(1 080)	777
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	(1 697)	3 668
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 037)	4 344
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 134	10 715
Acquisition d'immobilisations	(3 159)	(2 141)
Cession d'immobilisations	59	27
Incidence des variations de périmètre	(59 302)	
Dividendes reçus	3	3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(62 398)	(2 111)
Augmentations de capital	12 315	
Emission d'emprunts y compris la dette du Crédit Bail	71 784	2 009
Remboursement d'emprunt y compris les dettes du Crédit Bail	(27 901)	(5 052)
Frais d'émission d'emprunt	(1 139)	
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	55 059	(3 044)
Variation de la trésorerie par les flux	(2 205)	5 562
Trésorerie d'ouverture	14 830	9 267
Trésorerie de clôture	12 625	14 830
Variation de la trésorerie par les soldes	(2 205)	5 562

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BatiSanté sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BatiSanté clôturent au 31 décembre.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2021 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2021 d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé. Conformément à la réglementation les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'amortissement systématique.

Ils sont amortis linéairement sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Par application de l'article 2 du nouveau règlement ANC 2015-07, le Groupe BatiSanté a été conduit à s'interroger sur le caractère limité ou non de la durée de l'écart d'acquisition.

Le Groupe a décidé de continuer d'amortir tous les écarts d'acquisitions inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2016 sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée sans exception.

Le groupe a été conduit à constater qu'il y a une limite prévisible à la durée des écarts d'acquisition enregistrés en considérant que les prix d'acquisition sont basés sur des contrats dont la pérennité n'est pas acquise.

Ces écarts d'acquisition sont réputés avoir une durée de vie de 10 ans et seront amortis linéairement en conséquence.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement » ;
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie. Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont en conséquence, pas amorties.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe GR selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 15 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des

entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêt des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services Ces services entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evènements significatifs de l'exercice

Acquisition de la société SDDS à 100% en date du 04/01/2021.

Acquisition de la société GR à 100% en date du 27/12/2021. Cette société est la mère du groupe GR composé des entités GRI SASU, GRE SASU, GRH SARL, AVOND SASU. L'entité GR détient également une détention de 15% dans la société WATT qui n'est pas consolidée au 31 décembre 2021.

L'acquisition du groupe GR a été effectuée par des acquisitions immédiates d'actions et par un apport en nature rémunéré par une augmentation de capital de 2 850 K€, 9 465 K€ de prime d'apport et l'émission d'un emprunt obligataire de 2 703 K€.

Au cours de l'exercice 2021, la dette Senior existante d'un montant de 23 M€ a été intégralement remboursée. En date du 23/12/2021, la société BatiSanté a souscrit auprès des prêteurs une nouvelle dette Senior, consistant en un prêt d'acquisition de 46 M€, et un prêt de refinancement de 23M€, soit un total de 69 M€.

La société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2018 à 2020. La lettre d'observation a été reçue en date du 22/11/2021. Le redressement s'élève à 53 K€ et a été provisionné dans les comptes sociaux au 31/12/2021

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BatiSanté et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BatiSanté qui opère exclusivement en France.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés consolidées

PERMETTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2021.12		2020.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
GRUPPE BATISANTE	Intégration globale		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
SAGEX SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ETB ASCENSEURS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
DGP SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
CHRISTAL SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOROS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE NORD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE SUD	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BATISANTE RHÔNE ALPES	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
GRUPPE GR	Intégration globale	Acquisition 2021.12	100%	100%	-	-
GRI	Intégration globale	Acquisition 2021.12	100%	100%	-	-
GRH	Intégration globale	Acquisition 2021.12	100%	100%	-	-
GRE	Intégration globale	Acquisition 2021.12	100%	100%	-	-
AVOND	Intégration globale	Acquisition 2021.12	100%	100%	-	-

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun évènement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2021.12	2020.12
Valeur brute à l'ouverture	141 357	141 357
Entrée de périmètre	31 380	
Valeur brute à la clôture	172 737	141 357
Amortissement cumulé à l'ouverture	(135 170)	(133 519)
Dotation de la période	(1 793)	(1 651)
Amortissement cumulé à la clôture	(136 963)	(135 170)
Total écart d'acquisition net	35 774	6 188

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION NET	RECLASSEMENT EN IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	JUSTE VALEUR DES ACTIFS	QP ACQUISE	EA GÉNÈRE
SDDS	2 081		658	100%	1 423
Groupe GR	55 787	(20 892)	10 322	100%	29 955
Total	57 868	(20 892)	10 980		31 379

L'affectation des écarts d'acquisition par pôles est présentée ci-dessous.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VALEUR BRUTE A LA CLÔTURE	DOTATION EXPLOITATION	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE A LA CLÔTURE
Pôle Hygiène	37 723	4 493	42 216	(1 317)	(33 588)	8 628
Diagnostic technique	78 029	2 397	80 426	(1)	(78 023)	2 402
Dépannage et travaux	1 578		1 578	(171)	(1 292)	286
Pôle incendie	22 671	24 490	47 161	(172)	(22 701)	24 459
Pôle IT	1 356		1 356	(131)	(1 356)	
Valeur à la clôture	141 357	31 380	172 737	(1 793)	(136 962)	35 775

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Portefeuille client		14 211			14 211
Marques		6 681			6 681
Concessions, brevets & droits similaires	6 717	332	636		7 684
Fonds commercial	110				110
Frais de recherche		5			5
Autres immobilisations incorporelles	3				3
Immobilisations incorporelles - valeur brute	6 830	21 228	636		21 694
Amort/Dép. frais de rech.		(4)			(4)
Amort/Dép. conc. brevets & dts similaires	(6 746)	(278)		(548)	(7 573)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(6 746)	(282)		(548)	(7 577)
Total Immobilisations incorporelles nettes	84	20 946	636	(548)	21 117

Le portefeuille client et la marque font parti de l'acquisition du Groupe GR sur l'exercice 2021, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fera l'objet d'un amortissement sur 15 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	410	163		(1)			572
Installations tech. matériel & outillage	1 604	378	58	(11)			2 029
Autres immobilisations corporelles	1 545	2 399	144				4 087
Matériel de transport	7 769	238	1 590	(344)		(3 719)	5 534
Mobilier, matériel de bureau, informatique	2 654	36	113	(37)		(7)	2 759
Immobilisations corporelles brutes	13 982	3 213	1 905	(394)		(3 726)	14 981
Amort/Dép. Matériel transport	(328)	(126)		1	(19)		(473)
Amort/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(1 376)	(320)		11	(105)		(1 790)
Amort/Dép. autres immobilisations corp.	(969)	(1 533)			(168)	7	(2 663)
Amort/Dép. matériel de transport	(5 820)	(122)		298	(809)	3 719	(2 734)
Amort/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 204)	(25)		37	(289)		(2 481)
Immobilisations corporelles - amortissements	(10 697)	(2 127)		347	(1 390)	3 726	(10 141)
Total Immobilisations corporelles nettes	3 285	1 087	1 905	(48)	(1 390)		4 840

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi

bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAI	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	3 719	1 003	(3 719)		1 003
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	3 719	1 003	(3 719)		1 003
Amort du matériel de transport en Crédit Bail	(3 719)	(552)	3 719	(204)	(552)
Amort du matériel de transport en Crédit Bail	(3 719)	(552)	3 719	(204)	(552)
Immobilisations nettes en Crédit bail		451		(204)	451

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION FINANCIERE	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	361	134	3	(11)		488
Titres immobilisés WAAT		5 000				5 000
Titres Smart-lab			485			485
Autres titres		1				1
Immobilisation financière valeur brute	361	5 135	488	(11)		5 974
Dépréciations titres Smart-lab					(485)	(485)
Immobilisations financières - dépréciation					(485)	(485)
Total Immobilisation financières - valeur nette	361	5 135	488	(11)	(485)	5 489

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	149	94	(6)			237
Stocks de marchandises	990	1 046	267			2 304
Stocks et en cours - Valeur brute	1 139	1 141	261			2 541
Dép. des stocks de marchandises	(53)	(50)		(28)	5	(126)
Stocks et en cours - dépréciation	(53)	(50)		(28)	5	(126)
Total Stocks et en cours - valeur nette	1 086	1 091	261	(28)	5	2 415

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	12 853	12 373	(156)			25 069
Clients douteux ou litigieux	5	17				22
Clients - Produits non encore facturés	558	10	1 500			2 068
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	13 416	12 400	1 344			27 130
Dép. clients et comptes rattachés	(563)	(1 294)		(212)	101	(1 967)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(563)	(1 294)		(212)	101	(1 967)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	12 853	11 106	1 344	(212)	101	25 162

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	2 077	655	(112)		2 620
Frais d'émission d'emprunt - non courant			1 139	(163)	976
Charges constatées d'avance	754	217	(55)		916
Autres créances d'exploitation	245	42	208		495
Impôts différés - actif	1 133	544	142		1 819
Total Autres créances et comptes de régularisation	4 209	1 458	1 321	(163)	6 825

Les créances fiscales et sociales correspondent pour l'essentiel à des créances de TVA pour 2 327 K€. Les autres créances d'exploitation correspondent à des acomptes versés aux fournisseurs

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	88	28		116
Disponibilités	14 747	2 602	(4 833)	12 516
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2			2
Total disponibilités	14 837	2 630	(4 833)	12 634

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	812	96	553	(551)		909
Autres provisions pour risques - non courant	156		6	(4)		158
Autres provisions pour charges - non courant	432		15		(69)	378
Provisions pour pensions et retraites - non courant	3 012	1 198	676	(12)		4 874
Total Provisions	4 411	1 294	1 250	(567)	(69)	6 319

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETtes FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Emprunts obligataires - non courant	15 774		2 703			18 477
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	5 067		30 000	(5 067)		30 000
Emprunt Senior- Tranche B - non courant			29 000			29 000
Emprunt Tranche C1 - non courant	6 333		10 000	(6 333)		10 000
Emprunt Tranche C2 - non courant	10 000			(10 000)		
Emprunt Tranche C3 - non courant	6 500			(6 500)		
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	2 436				665	3 100
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000					2 000
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	501		685		(665)	521
Emprunts auprès établis. de crédit < 1 an		229	94			323
Autres dettes financières	32	17	133	(11)		171
Total dettes financières	48 642	246	72 615	(27 911)		93 592

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETtes DE CRÉDIT-BAIL	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	323	323

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETtes FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Emprunts obligataires - non courant	18 477		18 477
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	30 000		30 000
Emprunt Senior- Tranche B - non courant	29 000		29 000
Emprunt Tranche C1 - non courant	10 000		10 000
Provision pour risques d'exploitation	80		80
Dépôts et cautionnements (reçus) - part < 1 an	14	14	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000	1 000	1 000
Intérêts courus sur emprunts - non courant	1		1
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	3 100		3 100
Intérêts courus sur dettes seniors	44		44
Intérêts courus sur tranche C1	10		10
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	521		521
Dettes de crédit-bail	323	323	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	15		15
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	8	8	
Total dettes financières dont maturité	93 592	1 345	92 247

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	2 118	939	510	4 568
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 563	38	394	2 994
Total Dettes fournisseurs	4 681	1 978	904	7 562

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales - courant	7 743	3 862	(1 951)	9 654
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	4 393	1 723	(447)	5 668
Dette provisionnée Participation des salariés	834		81	915
Clients - Avoirs et RRR	229	22	101	353
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	431	19	(224)	225
Autres dettes d'exploitation	302	260	(80)	483
Impôts différés - passif		4 156	(1 087)	3 069
Total Autres dettes et comptes de régularisation	13 932	10 758	(4 322)	20 368

Les dettes sociales sont pour l'essentiel des provisions sur les congés payés pour un montant de 1 742 K€ et les charges sociales sur cette provision pour environ 698 K€. Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 133	544	142	1 819
Impôts différés - passif		3 441	9	3 450
Impôts différés par nature	1 133	(2 897)	133	(1 631)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2021.12	2020.12	VARIATION
Production vendue de services	52 018	44 891	7 127
Ventes de marchandises	5 923	5 728	195
Produits des activités annexes	8	12	(4)
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(248)	(198)	(51)
Total Chiffre d'affaires	57 700	50 433	7 267

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2021.12	2020.12	VARIATION
Production immobilisée	393	278	115
Transferts de charges - Avantages en nature	142	85	57
Transferts de charges d'exploitation	77	125	(48)
Production stockée	(6)	(46)	40
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	46	5	41
Subventions d'exploitation		3	(3)
Autres produits	273	239	34
Total autres produits d'exploitation	926	689	236

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2021.12	2020.12	VARIATION
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(3 990)	(2 806)	(1 184)
Achats de marchandises	(955)	(1 012)	57
Achats non stockés matériels & Fournit.	(592)	(566)	(25)
Variation stocks de marchandises	267	147	120
Rabais, remises & ristournes s/ achats	73	34	39
Total achats consommés	(5 197)	(4 203)	(994)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2021 est de 1 038 salariés pour donner suite à l'intégration du groupe Gr contre 548 au 31 décembre 2020.

CHARGES DE PERSONNEL	2021.12	2020.12	VARIATION
Rémunérations du personnel	(21 384)	(19 136)	(2 247)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(8 482)	(7 652)	(830)
Autres charges de personnel	(1 247)	(1 098)	(149)
Participation des salariés	(462)	(453)	(9)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(2)	(201)	200
Total charges de personnel	(31 577)	(28 540)	(3 037)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2021.12	2020.12	VARIATION
Autres charges	(40)	(123)	83
Sous-traitance générale	(1 209)	(591)	(618)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(154)	(158)	3
Locations et charges locatives	(113)	(59)	(54)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(914)	(876)	(38)
Autres charges externes	(97)	(72)	(26)
Entretiens et réparations	(540)	(462)	(78)
Achats études & prestations de services	(589)	(573)	(16)
Coûts Véhicules	(2 018)	(1 718)	(300)
Location et entretien immobilier	(1 144)	(1 099)	(45)
Divers documentation, séminaires	(26)	(23)	(3)
Personnel extérieur à l'entreprise	(90)	(138)	48
Pub., publication, relations publiques	(255)	(187)	(79)
Déplacements, missions et réceptions	(805)	(682)	(124)
Frais postaux et de télécommunications	(470)	(525)	55
Services bancaires et assimilés	(49)	(42)	(8)
Pertes sur créances irrécouvrables	(165)	(69)	(96)
Autres	(2)	(15)	14
Total autres charges externes	(8 692)	(7 411)	(1 280)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2021.12	2020.12	VARIATION
Impôts et taxes sur rémunérations	(292)	(260)	(32)
Autres impôts et taxes	(107)	(99)	(8)
CVAE	(349)	(625)	276
Contribution Economique Territoriale (CET)	(316)	(283)	(35)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(42)	(44)	2
Total impôts et taxes	(1 107)	(1 311)	203

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2021.12	2020.12	VARIATION
Rep./provisions d'exploitation	555	131	424
Rep./Prov. engagements de retraite	12	14	(2)
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	5	16	(12)
Rep./dép. des créances (actif circulant)	101	183	(82)
Reprises sur provisions	674	345	328
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(548)	(364)	(184)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(1 390)	(1 478)	87
Dotations aux amortissements des immobilisations	(1 939)	(1 842)	(96)
Dot. aux prov. d'exploitation	(573)	(255)	(318)
Dot./Prov. engagements de retraite	(676)	(501)	(175)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(28)	(6)	(22)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(212)	(31)	(180)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	(163)		(163)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 652)	(793)	(859)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(2 917)	(2 290)	(627)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2021.12	2020.12	VARIATION
Charges d'intérêts décaissées	(585)	(713)	128
Charges d'intérêts sur emprunt	(741)	(679)	(62)
Dot./dép des actifs financiers	(485)		(485)
Dividendes	3	3	
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	11	19	(8)
Résultat financier	(1 797)	(1 369)	(427)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2021.12	2020.12	VARIATION
Produits excep. s/ exercices antérieurs	70	36	34
Produits de cession d'immo. corp.	59	27	32
Dot. aux prov. exceptionnelles	63	62	
Autres produits exceptionnels (1)	1 141		1 140
Autres reprises exceptionnelles	69	661	(592)
Total produits exceptionnels	1 402	786	616

1) Dont 1 138 K€ de frais d'émission d'emprunt

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2021.12	2020.12	VARIATION
Pénalités, amendes fiscales et pénales	(7)	(10)	3
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(148)	(17)	(131)
VNC des immo. cédés	(46)	(97)	50
Dot. aux prov. exceptionnelles	(63)	(62)	()
Autres charges exceptionnelles	(570)	(211)	(359)
Rémun. honoraires sur opérations exceptionnelles	(687)	(283)	(404)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(1 188)	(45)	(1 143)
Total charges exceptionnelles	(2 709)	(725)	(1 984)

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2021.12	2020.12	VARIATION
Impôts différés	133	331	(198)
Impôts sur le résultat	(1 951)	(2 076)	126
Carry-back	34	13	21
Total impôts sur les bénéfices	(1 784)	(1 732)	(52)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	ENTRÉES DE PERIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
ID / différences temporaires	295	119	(21)	394
ID / Autres retraitements	(23)		2	(21)
ID / Élimination des résultats internes	104		47	152
Activation de reports déficitaires	37			37
ID / Annulation provisions réglementées	(66)		(16)	(82)
ID / Retraitement des engagements de retraite	753	270	93	1 116
Autres retraitements	(53)	(7)	53	(7)
Frais sur titres	85			85
Total Impôt différé actif	1 133	544	142	1 819

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	OUVERTURE	ENTRÉES DE PERIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
ID / Relations contractuelles		3 553		3 553
ID / Retraitement des engagements de retraite		(112)	9	(103)
Impôt différé passif		3 441	9	3 450

Les entités du groupe GR constituent 391 K€ des 1 819 K€ d'impôts différés actifs et 3 450 K€ d'impôts différés passifs soit la totalité.

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2021.12	2020.12	VARIATION
Résultat de l'exercice	2 456	2 677	(221)
Charges et produits sur écarts d'acq.	1 793	1 651	142
Impôts sur les bénéfices	1 784	1 732	52
Résultat retraité	6 033	6 060	(27)
Taux d'impôt	26,50%	28,00%	
Charge d'impôt théorique	1 599	1 697	(98)
Écart - charge réelle et charge théorique	185	35	150
Crédits impôts	(34)	(13)	(21)
Différences permanentes	(60)	40	(100)
Différences de taux et contribution additionnelle	122	9	113
Autres	157		157
Explication de l'écart	185	35	150

Note 24. Dotation aux écarts d'acquisition

DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	2021.12	2020.12	VARIATION
Charges et produits sur écarts d'acq.	(1 793)	(1 651)	(142)
DOTATIONS AUX ÉCARTS D'ACQUISITION	(1 793)	(1 651)	(142)

Note 25. Évènements Post clôture

Au 31/03/2022 au plus tard, les sociétés SDDS et les sociétés du groupe GR auront opté pour l'intégration fiscale, à effet au 01/01/2022, dont la société Groupe BatiSanté est la mère intégrante.

Note 26. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement des actions des filiales détenues par la société GROUPE BATISANTE au profit du pool bancaire :

Nantissement de la totalité des titres détenus par GROUPE BatiSanté dans le capital des 10 filiales existantes à cette date.

Convention de cession de créances professionnelles portant sur les créances intragroupes que groupe BatiSanté détient au titre de contrats de prestations de service intra-groupe (Cession Dailly).

VACHON & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe BatiSanté

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2021

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

VACHON & ASSOCIES

23, rue Lulli
75002 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe BatiSanté

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Associés de la société Groupe BatiSanté,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de la collectivité des associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la collectivité des associés en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 4 avril 2022

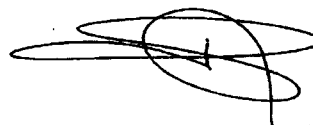
Les Commissaires aux Comptes

VACHON & ASSOCIES



Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres



Sébastien Huet